

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

Séance du 12 décembre 2005

N° 268-2005

FOURNITURES DE MATERIELS POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AVENANT AU MARCHÉ SIGNATURE - AUTORISATION

MM.

I-EXPOSE

A l'issue d'une procédure d'appel d'offres ouvert, la ville a conclu, en avril 2004, des marchés avec la société PICHON pour les fournitures de matériels et mobiliers aux écoles, lots n°1 "papeterie", n°2 "dessin et beaux arts" et n°3 "travaux manuels".

Au cours de la 1er année d'utilisation du marché, il est apparu des difficultés d'affectation des commandes dans les différents lots, mais sans conséquence au niveau du seuil.

Les marchés ont fait l'objet d'une procédure de reconduction pour la période 2005/2006. Après 6 mois d'utilisation, il apparaît que le seuil maximum de commandes du lot n°2 "dessin et beaux Arts" est déjà atteint. Ceci s'explique par une évaluation trop limitée des besoins. Cependant, il n'est pas possible de bloquer les commandes jusqu'à la fin du marché ou d'engager une nouvelle procédure d'appel d'offres. Il convient donc d'autoriser la signature d'un avenant permettant d'augmenter le seuil maximum de commandes pour répondre aux besoins des établissements scolaires.

A noter que le marché ne sera pas reconduit pour l'année 2006/2007 et qu'un nouvel appel d'offres sera lancé.

II -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 28 novembre 2005.

Après avis favorable de la commission "jeunesse, affaires scolaires, sports" et de la commission " affaires économiques et portuaires, finances, administration générale et finances"

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

autorise le Maire à signer un avenant au marché avec la société PICHON pour les fournitures de matériels aux établissements scolaires lot n°2 "dessin et beaux Arts", avenant augmentant de 5000 € le montant maximum annuel de commandes autorisé, le portant ainsi à 17 000 € TTC.

Copie Certifiée Conforme
Pour le Maire et par délégation
L'Attachée Principale

D. OLIER

Reçu SP le 19/12/05
Affiché le 10/01/06